

FICHE D'INSCRIPTION ARTISTES 2019-2020

Pour les artistes professionnels ou étudiant dans une école artistique et bénéficiant du tarif artiste :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ code postal : _____

Tel : _____ email : _____

Site internet : _____ AGENT: _____

J'accepte de recevoir les annonces de la lettre d'info d'Emmanuelle Chaulet studio : oui ___ non ___

LES FORMULES MENSUELLES DE COACHING PRO AVEC EMMANUELLE CHAULET

PLACES LIMITEES

PREMIERE ANNÉE : FORMULES COACHING PRO ou INTENSIF (places limitées à 10) avec chaque mois sur 10 mois :

COACHING PRO : 1 session de coaching individuel VDA + 1 session stratégie en visioconférence de mini groupe + 1 master classe (Tarif : 200€ par mois pendant 10 mois)

COACHING INTENSIF : 1 session de coaching individuel VDA + 1 session stratégie en visioconférence de groupe + 2 master classes (Tarif : 240 € par mois pendant 10 mois)

DEUXIÈME ANNÉE : FORMULE COACHING PRO DE SUIVI : (10 places) avec chaque mois sur 10 mois :

COACHING PRO : 1 session individuelle de stratégie en visioconférence, ou en alternance, 1 session de coaching individuel VDA + 1 Masterclasse mensuelle (125 € par mois pendant 10 mois) Possibilité d'ajouter une masterclasse mensuelle.

LES MASTERCLASSES A LA CARTE avec EMMANUELLE CHAULET

Master classe unique d'essai 50€

La carte de 5 Masterclasses 200€

Carte de 3 Masterclasses 120€

Les Master classes ont lieu deux fois par mois à Paris, de 14h à 18h salle DODU, 6 rue Juliette Dodu, 75010. Calendrier sur le site :

<https://www.voice-dialogue-acting.com/vda-trainings-masterclasses/>

LES ATELIERS A LA CARTE : (avec Anne Errécart, Nathalie Deluca, Delphine Batton)

- Carte de 4 ateliers 130€
- Carte de 8 ateliers 240 €

Calendrier : <https://www.voice-dialogue-acting.com/vda-trainings-masterclasses/vda-ateliers/>

CONDITIONS ET MODES DE REGLEMENT

Les sessions individuelles sont convenues par rendez-vous et sous réserve de modifications à condition de prévenir au moins 24h à l'avance par email à emmachaulet@gmail.com (7 jours de préavis sont demandés pour modifier les sessions à Paris). Annuler une session sans prévenir, sauf en situation d'urgence, ne donnera pas lieu à un remplacement de session.

Merci de votre compréhension.

TOUTES LES REPONSES AUX QUESTIONS FREQUENTES ET CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET LE CALENDRIER sont sur : <https://www.voice-dialogue-acting.com/questions-et-cgv/>

Votre inscription aux formules mensuelles vous engage jusqu'en Juin 2020 inclus, mais est soumise au droit de rétractation de 14 jours suivant la signature de cette fiche d'inscription.

La fiche d'inscription et le ou les chèques sont à rédiger et retourner à l'ordre de :

Frédérique Chaulet,

Chemin de Sopite, Dongoxenia A4-16, 64700 Hendaye

FORMULES MENSUELLES :

Joindre 3 chèques pour 3 mois + 1 mois de caution pour le mois de Juin 2020. Les chèques sont encaissés le 1er de chaque mois. Ceci est à renouveler tous les 3 mois.

Un reçu/facture vous sera envoyé par email mensuellement et dès encaissement du paiement. Votre inscription ne sera prise en compte qu'après réception de votre dossier complet.

CARTES DE MASTERCLASSES :

Joindre votre chèque ou virement à l'ordre de Frédérique Chaulet. (RIB sur demande)

Paiement sur place en espèces possible.

CARTES D'ATELIERS

Paiement sur place **en espèces** uniquement

Lu et approuvé bon pour accord (mention manuscrite) :

Date :

Signature :